
Bulletin n° 2025-06

Loi sur l'enregistrement

***des droits immobiliers Loi
sur l'enregistrement
des actes***

Date : 12 septembre 2025

**Journée nationale de la vérité
et de la réconciliation**

Pour honorer la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la fonction publique de l'Ontario fera du mardi 30 septembre, 2025 une journée consacrée à l'apprentissage actif et à la réflexion.

Le 30 septembre 2025, les systèmes Teraview® et OnLand continueront de fonctionner comme d'habitude pour les recherches et les enregistrements électroniques. Cependant, toutes demandes de renseignements ou demandes relatives à l'enregistrement immobilier ou à la transmission sur support papier de documents et de plans seront traitées le jour ouvrable suivant.

Veuillez noter que si vous avez besoin d'aide pour les enregistrements électroniques ou si vous avez d'autres questions liées à l'enregistrement immobilier prévues pour le 30 septembre 2025, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec notre personnel d'enregistrement immobilier avant cette date afin d'assurer le bon déroulement de la transaction.

Pour faciliter le processus, une URL a été fournie vous permettant d'accéder à l'horaire des fêtes 2025 de Teraview®. Cet horaire indique toutes les dates auxquelles le système Teraview® ne sera pas accessible pour l'enregistrement. Il est régulièrement mis à jour et se télécharge facilement en format PDF.

<https://www.teraview.ca/fr/heures-de-service/>

Original signé par

Dan Petoran
Directeur de l'enregistrement des immeubles